

Les dernières décisions du Département de l'Indre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHÂTEAURoux, LE 7 NOVEMBRE 2025

Au cours de la Commission permanente du vendredi 7 novembre 2025 présidée par Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre, plusieurs dossiers ont été examinés et adoptés. Voici les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Aide au maintien des activités commerciales en zone rurale : une subvention maximale de **50.000 €** est attribuée à la Communauté de Communes Coeur de Brenne pour la réhabilitation de la boulangerie de Martizay

Fonds "Une commune - Un logement"

- **16.000 €** sont attribués à la commune de Concremiers pour la rénovation d'un logement
- **9.750 €** sont attribués à la commune de Mosnay pour la rénovation d'un logement locatif

Aide au logement des stagiaires en école vétérinaire : deux aides au logement de **150 €** chacune sont attribuées à deux étudiants vétérinaires effectuant un stage de 4 semaines

ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET CULTURE

43.000 € sont attribués à la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental pour la saison 2025/2026

Établissement Public de Coopération Culturelle d'Issoudun

- **2.200 €** sont attribués pour la 33ème édition du salon du livre de jeunesse « À vos livres »
- **36.000 €** sont attribués pour la saison culturelle 2025 et la 20ème édition de l'opération « Les mardis de l'été »

3.000 € sont attribués à la commune du Poinçonnet pour l'exposition « Papiers d'Actu 2025 »

ÉDUCATION ET TRANSPORTS

Rénovation du Collège Honoré de Balzac à Issoudun

- **11.976 €** sont attribués à l'entreprise BRUNET pour des travaux supplémentaires
- **4.248 €** sont attribués à l'entreprise FENELEC pour des travaux supplémentaires
- **4 850 €** sont attribués à l'entreprise BHM pour des travaux supplémentaires

JEUNESSE ET SPORTS

457 € sont attribués à Xavier-Guillaume VALLEDOR licencié à l'Union Sportive Argentonnoise section badminton en tant que sportif de haut niveau

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92



[Voir la version en ligne](#) • [Se désabonner](#)